

pour la consommation fut l'occasion d'un trafic abominable, contre lequel s'élevèrent beaucoup de médecins. « La cruelle avidité du gain croissant tous les jours, on en est venu à embaumer avec le sel et l'alun les corps de ceux qui étaient morts ou de ladrerie ou de peste, ou de vérole, afin d'en tirer, quelques mois après, la pourriture cadavéreuse qui en distillait, et la vendre pour vraie et légitime momie; et même on ne fait pas difficulté, aujourd'hui, pour donner le nom de momie aux cadavres qui se trouvent dans les déserts de l'Arabie, et d'en faire prendre intérieurement aux malades » (*Durenou*). Les caractères de la momie de bonne qualité avaient été cependant bien déterminés. « Ne sont pas momies, dit Penicher, les corps desséchés dans les sables de la Lybie, ni ceux ensevelis et conservés sous les neiges, ni les corps submergés dans la mer et desséchés sur les côtes jusqu'à la dernière noirceur, ni les pendus desséchés au soleil; car ceux-là ne sont d'aucun usage » (*Ant. Santorel*). Le *Pissaphaltum*, qui est la momie des Arabes et des anciens, ainsi que l'ont cru Sérapion et Avicenne, n'est point celle que nous désirons; car l'odeur en est désagréable, et elle ne peut avoir d'autre vertu qu'un mélange de poix et d'*asphaltum*. La momie n'est pas non plus une

certaine liqueur qui découle des cercueils des corps embaumés, dont Dioscoride et Mathiolo font mention, et qui n'est, à proprement parler, qu'une dissolution des humeurs, mêlées, abreuvées et pénétrées des aromates qui composent l'embaumement. André *Gryphius* nous enseigne que la bonne momie doit être rougeâtre, légère, grasse, et avec quelque odeur. Mais comme les matières des embaumements varient beaucoup, ainsi que leur qualité, que les corps peuvent être plus ou moins bien conservés, que même il se peut faire qu'ils soient empoisonnés, il a paru convenable de composer une momie méthodiquement digérée. Parmi les nombreuses formules de *momies* officielles, nous nous contenterons de citer ici celle de *Crollius*.

Momie de Crollius. Choisissez le cadavre d'un pendu, préférant ceux qui ont le poil roux, parce que, dans cette sorte de tempérament, le sang est plus ténu; la chair imprégnée des aromates est meilleure, étant remplie d'un soufre et d'un sel balsamique; il doit être âgé environ de vingt-quatre ans, sain, entier et de bonne constitution. Vous prendrez des morceaux de la chair de ce cadavre; ils seraient meilleurs s'ils étaient d'un homme vivant, comme des cuisses, des fesses, nettoyés de

leurs vaisseaux, veines, artères, nerfs et graisse, et vous les laverez fortement avec l'esprit-de-vin, puis vous les exposerez au soleil et à la lune pendant deux jours, dans un temps sec et serein, afin que l'action des rayons de la lumière de ces deux astres, surtout du soleil, exalte et débarrasse les principes concentrés dans ces chairs; vous les saupoudrez de myrrhe, de styrax-calamite, d'aloès, de safran, qui font la base de l'élixir de propriété de Paracelse; les ayant auparavant frottés avec du vrai baume, vous les mettrez en macération pendant douze ou quinze jours dans un vaisseau bien bouché, avec d'excellent esprit-de-vin et de sel, qui font par eux-mêmes une espèce de baume; au bout de ce temps, vous les retirerez et les ferez égoutter et sécher au soleil, et les mettrez derechef pendant un même espace de temps, et de la même manière, macérer dans d'autres esprits de la même nature, pour les exposer ensuite au soleil ou au feu, comme on fait pour les jambons: de la chair ainsi préparée serait une excellente momie. » Tout en reconnaissant que l'usage de la momie en médecine est un des abus les plus étranges et les plus extravagants de l'empirisme, la momie officinale de *Crollius* doit être considérée comme un progrès, puisqu'elle n'offre

point les dangers attachés à l'emploi des autres momies; elle fut même un bienfait, car ce médicament, dépouillé de ce qu'il avait de merveilleux, ramené aux proportions d'une drogue ordinaire, fut apprécié à sa juste valeur, et bientôt oublié.

L'art des embaumements fut porté, chez les Égyptiens et chez les Guanches, à un degré de perfection que ne purent atteindre aucun des peuples qui s'y livrèrent à leur exemple. Que sont cependant les momies de ces pays? Ce sont, selon la définition de R. P. Kircher, des corps farcis et remplis de drogues odoriférantes, aromatiques et balsamiques, propres à arrêter le travail de décomposition putride: au rapport d'Hérodote, de Diodore de Sicile et de Porphyre, le crâne était vidé ou par les narines, ou par une ouverture pratiquée dans l'un des orbites; les organes contenus dans la poitrine et dans l'abdomen en étaient retirés ou mis dans un coffre. « Les Égyptiens, dit Plutarque, tirent les intestins des cadavres, et après les avoir montrés au soleil, ils les jettent comme la cause de toutes les fautes que l'homme a commises. »

Les modernes ont adopté un mode de préparation analogue, et de nos jours, avant mes recherches sur la conservation des matières animales, les

procédés de l'embaumement étaient longs et compliqués.

Dans le Dictionnaire de Médecine en 25 volumes (Paris, 1835), M. Murat trace en ces termes les règles de l'embaumement :

« De grandes incisions mettent à découvert les organes de la poitrine et du ventre, dont on fait l'extraction. On enlève le cerveau après avoir incisé les téguments et scié circulairement les os du crâne ; on pratique des incisions profondes et multipliées sur les viscères. Si on veut conserver le tube intestinal, il faut le fendre dans toute sa longueur, laver le tout à grande eau et l'exprimer, laver une seconde fois avec du vinaigre camphré, et enfin avec de l'alcool également camphré. Les viscères, ainsi lotionnés, sont roulés dans la poudre aromatique. On pratique ensuite des incisions multipliées sur les surfaces internes des grandes cavités et sur le trajet des extrémités... »

Je m'arrête à ces détails, parce qu'ils suffisent pour prouver que l'art des embaumements a eu pour objet jusqu'à nos jours, non la conservation d'un sujet entier et intact, mais la préparation de matières animales bourrées, farcies d'arômes et de sels ; préparation toujours longue, incomplète et dispendieuse.

Voilà le point où j'ai pris la conservation des matières animales et l'art des embaumements. Ai-je eu le bonheur de faire faire un pas à la science ? Mes lecteurs en jugeront.

L'Académie des Sciences et l'Académie royale de Médecine ont constaté que, par l'un de mes procédés, on peut conserver les sujets destinés aux travaux anatomiques. Des cadavres gardés pendant plusieurs mois, et livrés ensuite à l'amphithéâtre, ont été trouvés aussi frais, aussi propres à la dissection que les individus morts depuis deux jours.

Ces premiers succès et les encouragements honorables qu'ils ont reçus m'ont donné l'idée de perfectionner l'art d'embaumer les corps, et je suis parvenu à pouvoir les conserver, avec toutes leurs parties, tant intérieures qu'extérieures, sans aucune mutilation ni extraction, et de manière à permettre de contempler la personne embaumée, sous les traits et l'image du sommeil.

Cette découverte a été confirmée par une commission de l'Académie des Sciences, qui, dans sa séance publique du 21 août 1837, m'a décerné le grand prix.

Toutefois j'ai cru que ma tâche ne se terminait pas là, et que c'était un devoir pour moi de mettre à la disposition de mes concitoyens les moyens

de rapprocher d'eux les restes des personnes qui leur ont été chères. Comme les sentiments qui conservent en nos cœurs le souvenir de nos parents et de nos amis ne sont point le partage exclusif des personnes riches, il m'a paru convenable, tout d'abord, d'abaisser le prix de cette opération à la portée du plus grand nombre, et d'offrir ainsi, à la plupart des personnes qui gémissent d'une perte cruelle, le moyen de préserver tout ce que la mort leur laisse. Cette bonne pensée a été comprise et appréciée pendant les trois années qui viennent de s'écouler depuis la première édition de ce travail; des témoignages d'une vive reconnaissance l'ont souvent récompensée mieux qu'elle n'aurait su faire le salaire le plus riche.

Pour les hommes sans aucune ressource, qui se sont rendus dignes, par leurs vertus ou leurs talents, du souvenir de leurs semblables, la famille peut réclamer de moi leur embaumement gratuit. Je serai heureux de conserver à la société la dépouille mortelle de ceux qui l'honorent et lui sont utiles.

HISTOIRE

DES EMBAUMEMENTS.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'EMBAUMEMENT EN GÉNÉRAL.

Aussitôt que la vie cesse dans la matière animale, la désorganisation commence; les éléments constituants se dissocient pour se combiner diversement et donner naissance à des composés nouveaux.

L'élévation de la température atmosphérique, dans certaines limites déterminées d'hygrométrie, et l'action de l'oxygène, sont les circonstances qui amènent nécessairement cette décomposition. Mais, à une température donnée, les progrès de la fermentation putride ne sont pas les mêmes pour tous les animaux; ils varient d'une espèce à l'autre, d'un individu à